

Chalette

Magazine municipal / n°31 / octobre 2012



Place Commune

www.ville-chalette.fr

Dépistage du cancer
du sein pour toutes
à partir de 50 ans
(voir page 13)



**Grandir
sans accident**
P. 04



**Rencontres
d'Octobre**
P. 06



Dossier : La santé en question

Nous avons le droit de nous soigner !

Obttenir un rendez-vous chez un médecin généraliste ou spécialiste est, pour les Chalettois, de plus en plus difficile. Délais très longs, attente durant de nombreuses heures, problème pour trouver un médecin traitant quand on emménage, difficultés pour les médecins eux-mêmes à trouver un remplacement à l'heure du départ en retraite... Se soigner peut vite relever du parcours du combattant. Cette situation entraîne de fait une surcharge des services d'urgence à l'hôpital, et notamment en pédiatrie.

Nous avons par ailleurs un grave déficit dans la prise en compte du handicap, de la dépendance, de l'accueil dans des maisons de retraite à des tarifs abordables pour les familles, de l'accueil spécialisé. Bien entendu, cette situation n'est pas le fait des praticiens exerçant sur notre territoire, dont nous connaissons le dévouement. Mais nous sommes dans une zone géographique pudiquement qualifiée en « déficit médical », c'est-

à-dire où l'offre de médecins est inférieure à la demande des patients.

Alors que dans les grandes agglomérations la situation est inversée parce que trop de médecins y exercent, nos territoires ruraux ou petites agglomérations souffrent.

Depuis plusieurs années, la Municipalité se bat pour faire reconnaître vos attentes et trouver de réelles solutions à cette situation. Chalette a des atouts réels, notamment grâce à l'école d'infirmières, seule formation à Bac + 3 de l'est de notre département.

Nous avons déjà proposé aux autorités responsables de la santé (l'Agence Régionale de Santé, le CHAM ou la Région) plusieurs pistes de travail :

- développer l'école d'infirmières en agrandissant les locaux, ce qui est possible sur le site de l'ancienne maison de retraite, afin de recréer un internat et en développer l'offre de formation dans le secteur paramédical et de l'aide à la personne.
- accroître l'attractivité de notre territoire par l'octroi d'aides à l'installation de médecins.

Enfin, je propose de développer vraiment l'offre de soins en créant un Centre public de santé qui pourrait rassembler sur un seul site des professionnels salariés et des permanences de spécialistes. Ce nouveau service public pourrait permettre à chacun, quels que soient ses moyens, d'accéder à une offre de soins adaptée à ses besoins. C'est cela le droit à la santé pour tous !

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Les expulsions locatives : mettre fin aux pratiques barbares

P4 – On en parle

Grandir... sans accident

P5 – L'invitée du mois

Anne-Marie Quélin, une retraitée pétillante et dynamique !

P6 – Vivre ensemble

Rencontres d'octobre : du 11 octobre au 6 novembre

P7 – Développement durable

Les animations nature de la Maison de la Nature et de l'Eau

P8 – Du côté de la radio

Kazoo : mieux connaître le monde au travers de ses musiques

P9-10-11 Dossier

La santé en question

P12 – Arts et Culture

Le Tivolio-Théâtre investit le Hangar

P13 – Sports et Loisirs

A vos baskets !

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

Raymond Tellier et Raymond Laforge, deux résistants montargois

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck DEMAUMONT
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Les expulsions locatives : mettre fin à des pratiques barbares !

Le 13 septembre, un couple habitant rue de la Forêt dans le quartier du Bourg a été expulsé de son appartement suite à une décision de justice, pour cause de loyers impayés.

« Pour un retard de paiement de 54 euros », s'insurge le Maire ! Ainsi, malgré l'intervention des élus et de responsables d'associations et de syndicats engagés dans la bataille contre les expulsions locatives et les coupures d'énergie, malgré la proposition de règlement immédiat des sommes en retard, LogemLoiret a maintenu sa décision d'expulsion. Selon Franck Demaumont, cet habitant luttait depuis un an pour tenter de sortir la tête de l'eau et apurer ses dettes. Pire ! Au moment de l'expulsion, il se trouvait à Gien pour un entretien d'embauche ! « Il s'agit là d'une politique barbare visant à jeter à la rue des personnes qui, avec l'aggravation de la crise et du chômage de masse, ne peuvent tout simplement plus faire face à toutes leurs charges. Dans le cas présent, comment peut-on vivre, régler son loyer, ses factures et tous les déplacements liés à une recherche d'emploi avec seulement 400 euros ? ».

Les expulsions locatives concernent dans la très grande majorité des cas « les oubliés » d'une société qui ne sait ni les voir, ni les entendre ou les comprendre. De manière récurrente l'histoire se répète : celle d'une perte d'emploi, une séparation, une maladie, un décès... avec, pour conséquence, une très grande fragilisa-



tion de leur budget. Ainsi, pour rappel, depuis plusieurs années pour mettre fin à l'inhumanité des expulsions locatives, des maires se mobilisent un peu partout en France avec leur population et prennent des arrêtés municipaux interdisant les expulsions pour les personnes de bonne foi. La Ville de Chalette s'est engagée dans ce dispositif le 16 avril 2011 en adoptant à l'unanimité deux arrêtés :

sur la prévention des expulsions locatives et des coupures d'énergie. » *Qu'attend le Gouvernement pour passer aux actes ?* ». Il est clair qu'en ces temps de crise, il faut accroître les efforts et actionner les amortisseurs sociaux. Cette question devrait transcender les courants de pensée et les partis politiques...

C'est une question d'humanité !

W. Le Bellec



l'un contre les expulsions, l'autre contre les coupures d'énergies. Depuis, le Tribunal d'Orléans saisi par le Préfet les a suspendus puis annulés en première instance. La Municipalité et plusieurs associations locales ont fait appel de ce jugement et attendent l'audience de la Cour d'Appel de Nantes. Malgré cette décision de justice, la Ville et les associations poursuivent la mobilisation sur le terrain par la création d'un réseau d'alerte et d'accompagnement des personnes en instance d'expulsion ou de coupures d'énergie. À deux mois de la trêve hivernale, une fois de plus Franck Demaumont réclame un moratoire immédiat sur les expulsions et les coupures ! « Le Gouvernement s'y est engagé, et la Ministre du Logement, dans sa réponse du 31 juillet suite à mon interpellation, m'assurait de sa volonté » d'engager, dès que possible, un travail

Cérémonie des jeunes diplômés et boursiers

Comme de coutume, la Ville de Chalette tient à honorer les jeunes Chalettois diplômés et boursiers de l'année.

Cette cérémonie conviviale se déroulera le vendredi 26 octobre à 19 heures au Hangar.

Elle s'adresse à toutes celles et tous ceux qui ont réussi leur examen en

juin dernier, que ce soit un C.A.P., un B.E.P., un baccalauréat, un B.T.S., une licence ou un master, et qui bénéficient d'une bourse municipale. Afin de ne pas être oublié(e), il convient de s'inscrire auprès du Point Information Jeunesse de la ville situé dans les locaux de l'Hôtel de Ville.
Tél. : 02.38.89.59.70



On en parle...

« Grandir... SANS accident »

Samedi 20 octobre au complexe du Château-Blanc de 10 heures à 17 heures. Venez nombreux !

Le 20 octobre prochain, les sept Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)⁽¹⁾ de l'est du département organisent un événement géant au complexe du Château-Blanc. Cette manifestation préparée depuis deux ans par les R.A.M. et dont le thème est la prévention des accidents domestiques vise à valoriser le travail des assistantes maternelles au travers d'une exposition présentant une Maison Géante, telle que la perçoit un enfant de deux ans (dimensions multipliées par 2, poids multipliés par 6).

Les différents partenaires sont : l'Agglomération montargoise, le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (R.E.A.A.P.), la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale agricole (M.S.A.),



le Conseil Général et les communes gestionnaires des relais. La Ville de Chalette est partenaire de cette action
B. Taleb

⁽¹⁾ Amilly, Chalette-sur-Loing, Communauté de communes de Châtillon-Coligny, Montargis, Courtenay, Communauté de communes de Lorris, Villemandeur.

Rentrée scolaire : des avancées... insuffisantes

Comme il est de coutume à Chalette, le maire a réuni lundi 3 septembre les équipes éducatives de la Ville afin de faire le point sur la rentrée et accueillir les nouveaux enseignants. Lors de son allocution, Franck Demaumont a tenu à rappeler l'importance que la Municipalité accorde à l'éducation. Ainsi, dans un contexte financier de plus en plus difficile, la Ville a fait le choix de maintenir les interventions liées aux ateliers périscolaires, à la pause méridienne, aux projets et sorties des équipes éducatives et aux classes de découverte. Le budget 2012 consacre ainsi une somme de 295 000 euros (hors investissements municipaux) au scolaire.

Si côté Municipalité on se félicite d'avoir, avec les services municipaux, mis tout en œuvre pour que les enfants chalettois disposent des moyens nécessaires à leur réussite, le Maire a déploré la suppression d'un poste E en R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).



« Ceci est une très mauvaise nouvelle pour les enfants de Chalette qui ont besoin d'un accompagnement spécifique, plus personnalisé, pour réussir » a-t-il déclaré.

Pour Franck Demaumont, cette rentrée, pour l'essentielle préparée par l'ancien gouvernement, est placée sous le sceau des 15 000 suppressions de postes décidées par la Droite et des 80 000 postes supprimés durant la précédente législature. Il a également rappelé sa demande formulée à l'Inspection

Académique d'affecter, suite à l'annonce le 21 juin dernier de la création de 1000 postes d'enseignants dont 13 seraient affectés dans le Loiret, au moins 3 enseignants à Chalette pour permettre de maintenir les deux classes de très petite section en école maternelle ainsi que le poste de Maître E en R.A.S.E.D. À ce jour aucune réponse n'est parvenue et aucun nouvel enseignant n'a été affecté. Ce qu'il regrette fortement.

B. Taleb



Anne-Marie Quétin

Anne-Marie Quétin, une retraitée pétillante et dynamique !

À 76 ans, Anne-Marie fait partie de ces femmes qui ont franchi, voici quelques années maintenant, le cap de la retraite. Bien loin des clichés des grands-mères d'antan, elle mène un rythme de vie endiablé ; pas question pour elle de rester enfermée et inactive. Au moment où vont s'ouvrir les Rencontres d'octobre, nous avons souhaité brosser, avec Anne-Marie, le portrait d'une retraitée de notre temps.

Rencontrer Anne-Marie, c'est faire connaissance avec une personne passionnée. Née à Saint-Fargeau dans l'Yonne, elle s'installe dans le Montargois à l'âge de 18 ans où elle effectuera toute sa vie professionnelle. Dans un premier temps, elle découvrira le monde du travail à l'usine Hutchinson où elle s'engagera syndicalement aux côtés de deux anciens élus chalettois, Jean Louis et Camille Malinguaggi. Plus tard, elle intégrera l'Éducation Nationale et y exercera différentes missions tant au collège Paul-Éluard de Chalette qu'au lycée Jeannette-Verdier de Montargis. Maman de trois enfants, deux filles et un garçon, Anne-Marie devait alors se partager entre son travail et son rôle de mère, autant dire qu'il ne lui restait que peu de temps pour s'adonner à sa passion.

Danser, une passion !

Car Anne-Marie a une passion : la danse ! « J'ai toujours aimé danser, et ce depuis ma plus tendre enfance » déclare-t-elle les yeux remplis d'étoiles à l'évocation de son hobby. Dernière d'une fratrie de onze enfants, celle que ses proches appelaient « la chiée » (entendons par là la petite dernière) ne ratait pas une occasion d'accompagner ses frères dans les bals et les concours de danse. Mais il aura fallu attendre que l'heure de la retraite sonne pour qu'Anne-Marie puisse se livrer enfin, corps et âme, à la danse ! C'est en effet cette retraitée pleine de vie et d'enthousiasme qui, avec d'autres, eut l'idée de créer l'atelier danse de Chalette. À l'atelier, Anne-Marie c'est la « femme orchestre » ! Elle est tour à tour chorégraphe, couturière et, comme le disent certains, « meneuse de revue » !

« Grâce à Internet, précise-t-elle, je me perfectionne et revisite de temps à autre les pas de certaines danses ». La valse, la rumba, la java,

le paso doble, la country ou les danses plus modernes n'ont plus de secret pour elle. Et cette passion, elle a su la communiquer à sa fille et sa petite-fille qui participent chaque année aux spectacles, faisant ainsi de l'atelier danse une occasion de réunir, sur le parquet, trois générations. « Pour moi, l'atelier danse, lance Anne-Marie, c'est certes la possibilité d'exercer ma passion, mais c'est aussi tourner le dos à la solitude, c'est créer des contacts, rencontrer des gens différents, ce qui n'est pas, quelquefois, sans poser de petits problèmes, comme dans toute relation humaine ! » s'empresse-t-elle de préciser.

Partager et transmettre, un leitmotiv

Elle évoque ensuite, un peu gênée, la très grande émotion ressentie lorsque le maire, l'an dernier, lui a décerné la médaille de la Ville. « Je ne m'y attendais pas du tout, ce fut une réelle surprise. Cette distinction est pour moi une sorte de reconnaissance de mon engagement pour cet atelier, même si c'est surtout du plaisir. J'ai ressenti, oui, une certaine fierté » dit-elle à nouveau émue. Mais bien vite son enthousiasme reprend le dessus : « Ceci m'encourage à aller plus loin dans mon engagement citoyen. J'ai envie d'être utile, de m'occuper des autres. Aussi j'envisage de donner un peu de mon temps au Secours Populaire. Mais une autre chose me tient beaucoup à cœur : aller dans les écoles maternelles raconter des histoires. Je trouve qu'il est important de pouvoir transmettre aux plus jeunes certaines valeurs pour leur construction d'hommes et de femmes de demain ». Et puis, dit-elle, « je vais m'inscrire à l'E.P.N. pour suivre des cours d'informatique car actuellement je « bidouille » et il est important de rester en adéquation avec son temps ! »

B. Taleb

Rencontres d'octobre : du 11 octobre au 6 novembre

« *Vieillir et agir ensemble dans la communauté* », tel est le thème retenu cette année par la Semaine bleue dédiée aux retraités et personnes âgées. Si nationalement cette manifestation se déroule du 15 au 21 octobre, elle est élargie à 3 semaines à Chalette du fait de la vitalité de la vie associative. Comme chaque année, les retraités vont se rencontrer, échanger, s'amuser, s'enrichir mutuellement. Exposition, danse, cinéma, théâtre, randonnée, animations intergénérationnelles seront au programme de ces rencontres 2012. Ci-dessous les détails des manifestations.

› **Jeudi 11 octobre**
à 11h – Maison des arts
(place Jean-Jaurès)
Ouverture des Rencontres d'octobre en présence de Franck Demaumont, Conseiller Général - Maire de Chalette, de Liliane Berthelier, Conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, et du SE.MU.R.P.A.

› **Samedi 13**
et dimanche 14 octobre
à 14h30 – Le Hangar



Spectacle de danse « L'eau », atelier danse du SE.MU.R.P.A.

› **Lundi 15 et mardi 16 octobre**
de 10h à 16h
Collège Pablo-Picasso
Exposition sur la première guerre mondiale – CATM

› **Mercredi 17 octobre**
à 15h – Le Hangar
Cinéma « Et si on vivait tous ensemble » - Film réalisé par Stéphane Robelin, avec Jane

Fonda, Géraldine Chaplin,
Pierre Richard et Guy Bedos...
Film sorti en 2012

› **Jeudi 18 octobre**
à 14h30 – Maison des arts
(place Jean-Jaurès)
Présentation des voyages de l'U.N.R.P.A. – Bourg/Lancy

› **Dimanche 21 octobre**
de 8h à 18h, place Jean-Jaurès



Brocante de la Solidarité -
U.N.R.P.A. Bourg/Lancy
à 14h30 – Maison des arts
Représentation théâtrale –
« Déjà 20 ans ! » - Grenier chalettois

› **Mercredi 24 octobre**
à 9h30 – Départ du Restaurant
Paul-Marlin
Randonnée intergénérationnelle – Randonnée chalettoise et Centre de loisirs



› **Jeudi 25 octobre**
à 14h – Espace Louis-Aragon
(impasse Marceau)
Jeux de société
intergénérationnels

› **Dimanche 28 octobre**
à 14h30 – Maison des Arts
(place Jean-Jaurès)



Représentation théâtrale
« Déjà 20 ans ! »
Grenier chalettois

› **Mardi 6 novembre**
à 11h – Maison des arts
(place Jean-Jaurès)
Cérémonie de clôture
En présence de Franck Demaumont, Conseiller Général - Maire de Chalette, de Liliane Berthelier, Conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, et du SE.MU.R.P.A.

Développement durable

Les animations nature de la Maison de la Nature et de l'Eau

Que font nos enfants quand leur classe se déplace à la Maison de la Nature et de l'Eau ?

Un exemple parmi les multiples activités proposées : la découverte des oiseaux du lac.

Catherine Pépin, l'animatrice, emmène les enfants sur le bord du lac. Chaque enfant dispose d'une paire de jumelles pour observer les oiseaux d'eau. On y voit le plus couramment des canards colvert, des oies bernache, des cygnes, des poules d'eau et même des hérons qui nichent sur l'île au milieu du lac. On observe les oiseaux et on les identifie. Ont-ils des palmes ? Combien de doigts ? Quelle est la

forme de leur bec et qu'est-ce que cela indique sur leur alimentation ? Par exemple, les canards ont le bec plat pour manger les insectes et les plantes dans l'eau, tandis que les hérons ont un bec pointu qui leur permet d'attraper les poissons. À la fin de l'animation, on compare avec des photos pour vérifier quels sont les oiseaux observés et leur donner leur nom. Les enfants les plus grands remplissent aussi une

la date d'observation, l'heure, le temps qu'il fait...

En classe, les plus petits vont faire des coloriages et revenir sur des éléments de vocabulaire : le bec, les pattes, les ailes... Les plus grands étendront leurs connaissances à l'ensemble des oiseaux (de forêt, de jardin...) et à la notion de migration.

Catherine Pépin et Laurence Duval



Les enfants de Chalette à la découverte des oiseaux du Lac

Du côté de la radio...

KAZOO : mieux connaître le monde au travers de ses musiques...

Tel était le but que s'étaient fixé Jean-Claude et Rauni Billaud il y a neuf ans en créant l'émission KAZOO sur Radio Chalette, diffusée tous les dimanches de 10h à 11h.

Pour présenter le monde, l'émission parle d'abord de l'Europe avec une attention particulière pour l'est de ce continent. C'est le cas dans « *Ivan le dernier concert* », pour commémorer le décès du guitariste d'origine russe Ivan Nicolaïeff, habitant du Loiret, musicien international. L'Amérique, l'Asie et l'Afrique sont l'objet d'émissions. Jean-Claude fait de nombreux voyages pendant lesquels il s'inté-

resse à toutes les formes de musique. Le gospel est un favori, ainsi la récente émission « *Giants* », chœurs sublimes de centaines de chanteurs. Quand la chorale de la congrégation à Berkeley (Californie) lance un petit album en 500 exemplaires, « *Oh happy day* »... miracle ! C'est 7 millions d'exemplaires qui sont finalement vendus ! Nombre de diffusions racontent aussi notre pays, ainsi les « *Bateliers de*



Loire ». La vie des marins, les musiques d'humour de « La bouline » d'Orléans, « Les lurons Fis d'galane » de Gien, les musiques et les chansons le long des quais... Que des personnages hauts en couleurs comme Rohan ! Et la vie de la faune et de la flore tout au long. Avec cette musique descriptive, vivez ce splendide fleuve sur 1000 kilomètres en plein centre de la France.

En préparation : *Hawaï, Les Cosaques* (à Chalette), *La Colombie, Noël du monde*. Téléchargements gratuits de près de 300

émissions sur la page internet Kazoo de la station.

Lien : <http://www.radio-chalette.com/-Les-podcasts,45-.html>

Les textes de toutes ces émissions sont une mise en onde simple, un dialogue entre les habitants du monde entier. La musique est l'élément essentiel de la narration, le prolongement des textes, le but étant de la partager.

P. Avezard



Label Tremp : la finale !!

Ils sont venus nombreux ce samedi soir au Hangar pour défendre les couleurs de leur groupe préféré !



Le groupe
Ni Queue Ni Tête

C'est dans un Hangar survolté et plein à craquer que la finale du Label Tremp, organisée par Radio-Chalette, s'est déroulée le samedi 15 septembre dernier. Les trois groupes finalistes ont mis le feu jusqu'au bout pour séduire le public et le jury et obtenir la majorité absolue dès le premier tour, allant jusqu'à improviser un bœuf le temps des délibérations, pour le plus grand plaisir de l'assistance ! Et ce fut chose faite, pas de deuxième tour, **le jury et les spectateurs étaient unanimes pour élire le groupe Ni Queue ni Tête**. La Ville a attribué le 1^{er} prix qui consiste en la réalisation d'un clip vidéo. Rendez-vous est donné à la prochaine fête de Chalette.

B. Taleb

Favoriser un égal accès à des soins de qualité pour tous

Dans le débat national sur l'accès aux soins et l'organisation du système de santé, les centres de santé représentent l'une des réponses les plus adaptées aux diverses problématiques posées à la médecine de proximité : exercice professionnel, démographie médicale, besoins de santé de la population, politique de prévention, accessibilité...

Après la création de la Sécurité Sociale en 1945 en application du programme du Conseil National de la Résistance, **les générations de l'après-guerre ont fait le choix de la solidarité et d'un investissement collectif exceptionnel pour protéger la santé de la population.** Cet investissement financé pour l'essentiel par les cotisations sociales et l'impôt a permis d'établir un système de santé classé premier par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2000. Pourtant, depuis les années 1980, ce bien collectif auquel la population est particulièrement attachée est confronté à des crises sans précédent. Confronté à de tels bouleversements, le secteur de la santé dépend plus que jamais des choix politiques.

Une gestion fondée sur une vision politique

Ces valeurs clés doivent se traduire concrètement dans **une politique visant à renforcer les services publics de santé pour répondre aux besoins de la population contre la logique actuelle de privatisation et de marchandisation.** Pour répondre aux défis de la santé publique des prochaines décennies, il faut conforter et développer résolument un véritable service public de sécurité sanitaire et de prévention collective intégrant notamment la santé scolaire, la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) et la médecine du travail... Il ne s'agit pas de s'attaquer en soi au fonctionnement libéral pour des raisons idéologiques mais d'inscrire le soin dans une logique de santé globale ; l'acte technique doit être intégré à une démarche incluant les aspects préventifs et sociaux.

Un lieu de soins pluridisciplinaires de proximité

Au moment où les inégalités sociales et territoriales de santé se creusent, où **la désertification médicale est une réalité tant en zone urbaine que rurale,** les structures telles que les centres de santé (dans le droit fil de la tradition des dispensaires et de la médecine sociale) apportent les meilleures réponses aux problématiques que pose la crise de la médecine ambulatoire mais aussi celle de l'organisation des soins en tout point du territoire : la garantie d'un accès de proximité aux soins de qualité pour tous et des capacités d'articulation et de partenariats com-



plémentaires avec l'hôpital et les acteurs libéraux et médico-sociaux dans l'intérêt des usagers (en favorisant aussi l'éducation sanitaire, les actions préventives...). Ces centres de santé, lieux de proximité où se soignent toutes celles et tous ceux qui le veulent, ont besoin d'être soutenus très fortement.

Dans son programme, François Hollande s'était engagé à favoriser le déploiement massif de maisons pluridisciplinaires de santé adossées à des hôpitaux de proximité, afin de garantir la présence territoriale des professionnels. Passons à présent aux actes !

W. Le Bellec



Interview du Dr Jean-Michel Gogien⁽¹⁾

Pensez-vous que les centres de santé, dispensaires ou maisons de soins sont l'avenir de la médecine dite « de ville » ou « de proximité » ?

À l'heure où beaucoup réfléchissent aux formes nouvelles que doit prendre la médecine de ville (travail en équipe, lien entre soins et prévention, éducation thérapeutique, promotion de la santé, travail en réseau, proximité et excellence), ces structures demeurent sans aucun doute des acteurs innovants à certainement encore plus valoriser. Elles offrent ainsi une pratique alternative aux types de prise en charge existants, tout en tenant compte des évolutions nécessaires de l'organisation du système ambulatoire et des modes de rémunération. C'est le cas, en particulier, de la coordination des soins dans le cadre d'une structure, d'une équipe pluridisciplinaire, d'un métier... L'organisation de la délivrance des soins en centre de santé répond à des exigences en termes de service rendu à la population et de lutte contre les inégalités sociales de santé. Cependant, il serait dangereux que les centres de santé, dans un contexte de médecine à deux vitesses, deviennent des structures de soin pour les plus pauvres ! Pour autant c'est sans aucun doute aussi une réponse pour lutter contre les inégalités territoriales de santé. Par ailleurs, dans le cadre de l'exercice in-

dépendant, ces structures peuvent permettre de faire progressivement rentrer une autre forme de rémunération des praticiens, mieux adaptée aux pratiques et aux besoins actuels, ce qui permettrait aux généralistes de consacrer par exemple du temps au suivi de leurs patients à l'hôpital et à des actions d'éducation pour la santé. Il est indispensable que les centres de santé ou autres soient des lieux d'échanges autour des situations cliniques, humaines et sociales que rencontrent les professionnels. En cela, elles doivent s'inscrire dans une logique de réseaux : créer une articulation et des partenariats complémentaires avec l'hôpital et les acteurs libéraux et médico-sociaux dans l'intérêt des usagers. Il reste cependant cette question récurrente : la pérennité de leurs missions sociales et de santé publique, définies par la loi. Cela passe par l'attribution de financements suffisants et durables de la part de l'État et des collectivités territoriales.

W. Le Bellec

⁽¹⁾ Médecin libéral retraité au dispensaire du Centre Hospitalier du Montargois, en charge des consultations de vaccinations et dépistage IST (infections sexuellement transmissibles), médecin des « lits halte soin santé Imanis ».



Qu'est-ce qu'un Centre de santé ?



Il s'agit d'une structure médicale de proximité à but non lucratif qui dispense des soins de premier recours et regroupe médecins généralistes et spécialistes, kinés, diététiciens, infirmiers...

Certains sont équipés d'un plateau technique, de services de radiologie, de laboratoires d'analyses médicales et de fauteuils dentaires. Outre les consultations, ils mènent des actions de santé publique, sociales, de prévention et d'éducation à la santé. Ils sont habilités à pratiquer des I.V.G.* médicamenteuses. Ils sont très inégalement répartis sur le territoire, sauf les centres de soins dentaires, qui correspondent à un besoin crucial des Français, pour lesquels les frais dentaires, peu remboursés, sont devenus inabornables.

* Interruptions Volontaires de Grossesse

Les organismes gestionnaires



On dénombre en France environ 1450 centres de santé. Ils sont gérés par des associations (450), des mutuelles (417), des organismes d'assurance-ma-

ladie (318), des congrégations (19% des centres, infirmiers pour la plupart) ou des collectivités territoriales.

Une équipe autour du patient

Une des forces de santé, c'est le travail en équipe.

Les professionnels utilisent un dossier médical partagé qui permet d'intervenir auprès d'un malade dans un **projet de santé global**. Exerçant dans un même lieu, les professionnels mettent en place des réunions de coordination regroupant personnels médicaux et para médicaux. Ensemble, ils peuvent élaborer un projet d'établissement, tisser des partenariats extérieurs et aborder des questions éthiques et déontologiques.



Le Tivolio Théâtre investit le Hangar Avis aux amateurs !

Du 7 au 11 janvier et du 3 au 7 juin, le Tivolio Théâtre, sous la direction de Serge Catanèse, investira le Hangar pour mettre en scène "Œdipe sur la route", de Henry Bauchau (qui vient de nous quitter).

Nouveauté, originalité, travail d'équipe. C'est sur ces bases que ce projet théâtral "Œdipe sur la route" repose. Originalité surtout pour le public qui découvrira, petit à petit, la fabrication de ce spectacle. Concrètement, tout au long de l'année, des groupes de « créateurs » constitués d'élèves de collègues, d'adultes amateurs, d'artistes (peintre, danseur, musicien, chanteur), d'auteurs, de chercheurs, de plasticiens se rencontreront, après avoir travaillé chacun de son côté, pour réaliser ensemble, confronter, unir les idées, pour enfin donner naissance à un spectacle original et authentique made in Chalette.

Vivre une expérience humaine, une émotion collective

Cette expérience, toute nouvelle pour la Ville de Chalette a pour ambition, entre autres, d'amener les Chalettois à se rencontrer pour réaliser une œuvre commune. Elle permettra par la même occasion de **faire vivre encore davantage le Hangar pour qu'il devienne un véritable lieu de convivialité**, de création et de recherche, une sorte de laboratoire d'expérimentation artistique populaire.

Alors quels que soient votre âge, votre profession, votre sexe, si vous vous sentez une âme de créateur dans un domaine particulier, osez pousser les portes du Hangar, entrez à petits ou à grands pas dans le monde de la création. Il vous suffit pour cela de contacter le Service Culturel.

Vous deviendrez alors partenaire de ce projet qui se développera sur trois années. Une expérience à ne pas manquer si le cœur vous en dit.

Service Culturel : Tél. 02 38 93 17 96
courriel : culturel@ville-chalette.fr

B. Taleb



Serge Catanèse, Metteur en scène - Comédien

Met en scène et organise des ateliers théâtre.

A découvert Montargis en 1991 en jouant au Tivoli l'opéra de Mozart « *Così fan tutte* ».

A mis en scène « *Kennedy, cités d'hier à demain* ».

À vos baskets ! Le 14 octobre au parc de loisirs de Chalette

Le COFEL « Comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers » propose une initiation à la marche nordique pour sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein.



Cette manifestation est organisée en partenariat avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), l'ADOC 45 (Association de dépistage organisé des cancers), la MSA (Mutualité sociale agricole), la CAMIEG (Caisse d'assurance maladie des industries électrique et gazière), l'ARAIR (association d'insuffisants respiratoires) la MFL (Mutuelle Familiale du Loiret) et les coaches du CJF Athlé Santé (Cercle Jules-Ferry de Fleury-les-Aubrais).

La marche nordique est une activité non-violente qui fait travailler 80 à 90% de nos muscles en ménageant les articulations, vivement conseillée aux femmes qui reprennent une activité physique après 40 ans.

Dépistage : 34% dans le Montargois, contre 56% dans le Loiret

Chaque année, au niveau national, 52 000 nouveaux cas sont détectés. Le cancer du sein reste donc la première cause de mortalité par cancer chez la femme. Dans le Loiret, l'an passé 24 500 femmes ont bénéficié d'une mammogra-

phie dans le cadre du dépistage organisé, suite à des courriers de l'A.D.O.C. les invitant à passer cet examen, soit un chiffre en augmentation de 8,5% par rapport à l'année précédente. Il faut savoir que dans l'est du département les chiffres sont beaucoup plus faibles avec un déficit de 22 % de participation par rapport à la région orléanaise. Néanmoins, ces chiffres augmentent, depuis l'acquisition fin 2011 d'une deuxième installation mammographique au CIM (Centre d'Imagerie Médicale) du Gâtinais. En 2010, 3080 mammographies ont été réalisées contre 3700 en 2011.

Le dépistage est une démarche qui vise à détecter au plus tôt, en l'absence de symptômes, des lésions susceptibles d'être cancéreuses ou d'évoluer vers un cancer. L'intérêt du dépistage est de pouvoir ainsi déceler plus précocement un cancer, mieux soigner la patiente et limiter la lourdeur des traitements et des séquelles éventuelles. Seuls certains cancers font aujourd'hui l'objet d'un dépistage organisé et gratuit : il s'agit du cancer du sein et du cancer colorectal.

Une marche pour sensibiliser, informer et convaincre

Le 14 octobre une initiation à la marche nordique, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein, sera proposée au parc de loisirs du lac de Chalette, à partir de 9 heures et jusqu'à 12 heures 30. Des départs s'échelonneront toute la matinée. Les bâtons seront fournis.

Cet évènement est une occasion unique de rencontre et d'information. La principale mission est de convaincre les femmes, toutes les femmes, de l'importance du dépistage organisé et gratuit, tous les 2 ans. Sans oublier de mettre en avant le rôle prépondérant de l'activité physique dans la prévention du cancer du sein.

Pour cela, des stands d'information, de conseil en diététique, de ravitaillement seront tenus par l'ARAIR, l'ADOC, le COFEL, la CAMIEG, la CPAM, la MSA, la MFL.

Le COFEL se mobilise, depuis 12 ans, auprès des femmes pour informer et encourager la prévention et le dépistage.

Patrice Avezard

➔ Le Groupe des élus communistes :

Pour la gratuité des transports

En cette période de rentrée, la question de la gratuité des transports se pose à nouveau. Le Conseil général vient de décider, contre l'avis des conseillers généraux communistes et républicains, de supprimer la gratuité des transports scolaires ! Ces frais s'ajoutent cette année aux charges déjà lourdes pour les familles de fournitures diverses, assurances, restauration scolaire.

L'Agglomération Montargoise a, il y a deux ans, remis en cause la gratuité pour les collégiens et lycéens empruntant le réseau Amelys, décision qu'avaient combattue, sans succès, les élus chalettois.

Nous militons pour la gratuité des transports pour tous, comme cela se fait déjà avec un immense succès dans plusieurs agglomérations de France. La gratuité

permet d'offrir une vraie alternative à la voiture, et c'est un enjeu de justice sociale pour redonner du pouvoir d'achat aux familles par une redistribution des richesses créées puisque la gratuité est financée par le relèvement de la cotisation des entreprises.

La gratuité dans l'agglomération comme dans le département doit s'appliquer en priorité aux trajets domicile-travail, pour desservir les lieux de formation pour les jeunes et les apprentis. Elle est essentielle pour aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches ! Elle doit s'accompagner d'une amélioration de la fréquence des bus, notamment le soir et le dimanche, et d'un renforcement du réseau pour mieux desservir nos quartiers, nos zones d'activité et les grands équipements publics.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Rentrée scolaire : une priorité respectée

Les conditions de la rentrée scolaire 2012 ont été préparées par l'ancienne majorité. Les orientations affichées étaient dangereuses pour l'école. Il s'agissait de baisser les postes, de fermer des classes, de mettre en concurrence les établissements, de diminuer les moyens.

Le gouvernement a répondu à l'urgence afin de prévenir les risques d'une rentrée scolaire difficile. Le collectif budgétaire adopté en juillet dernier a permis de dégager des moyens nouveaux, d'augmenter le nombre d'enseignants (1000 postes supplémentaires), d'emplois de prévention et de sécurité (environ 500) et de réouvrir 700 classes. Un effort important est conduit en direction des élèves en situation de handicap (recrutement de 1500 auxiliaires

de vie scolaire) et en faveur de l'accès à la scolarité pour les moins de 3 ans. Une aide a été ciblée pour les familles et les élèves les plus modestes, à travers la majoration de 25% de l'allocation de rentrée scolaire (comprise entre 356,20 et 388,87 euros par enfant).

Toutes ces mesures profitent et profiteront aux Chalettois. Dans un contexte budgétaire tendu, des marges de manœuvre se sont dégagées pour donner une nouvelle impulsion à l'école. C'est un prélude à une refondation plus étendue.

Pendant que certains gesticulent en adoptant des postures irréalistes, le gouvernement soutient la priorité à l'éducation qui est décisive pour l'avenir du pays et celui de la jeunesse.

État civil :

Naissances :

TARI Yanis
GOHO Phanuel
DIARRA Hafsa
MÂRIER Andrea
MILLANDOU MPANDY Helikya
TARI Ilyem
MEGCHICHE Bilal
AJETI Donart

Mariages :

TREMBLEAU Damien et MONTI Elise

Décès :

JACQUIN Lorys
CHAMBOLLE Michel
TRIPOT Lucien
CHARENTREAU Maryse
COSTER Vve FRACES Janine
HOLLANDE Div HAMOU Michelle
GOUDOU Henri
HAFSOUNI Abdelsattar
CLARISSE Vve KOREREC Jeanne

Une école au TOP

Après être passée tout près pendant de nombreuses années, l'école de Foot de Chalette menée par main de maître par Manu Durant vient de recevoir le « Label FFF » de la part du District Foot du Loiret, représenté pour l'occasion par Jérôme Monot, Conseiller Technique Chargé du Football d'animation, du football scolaire primaire et de la formation de cadres.

L'école de Foot de Chalette est la première dans l'agglomération montargoise à recevoir la plus haute des distinctions des écoles de Foot. Dans le Montargois, seul Saint-Germain-des-Près l'a reçu une vingtaine dans le Loiret. Un « Label FFF » qui récompense le travail effectué depuis de nombreuses années par tous les éducateurs qui chaque mercredi et samedi encadrent plus d'une centaine de jeunes, des U7 aux U11, sans oublier les U13 et U15. Une récompense que le président Lino Da Rocha et Manu Durant ont aussi tenu à dédier à tous les parents qui font confiance au club.



Histoire d'avant



À gauche, Raymond Laforge, à droite, Raymond Tellier.

Raymond Tellier et Raymond Laforge deux résistants montargois

Le 22 octobre 1941, 27 hommes sont exécutés dans la carrière des Sablières à Châteaubriant. Le plus jeune, Guy Môquet, n'avait que 17 printemps, le plus âgé 58 ans ! Leur crime ? S'être battu contre l'occupant et la barbarie nazie. Parmi ces martyrs, deux étaient montargois, Raymond Laforge et Raymond Tellier.

Extraits de leur dernière lettre :

"Bonjour aux copains et adieu. Bientôt nos corps seront déchiquetés par les rafales de mitrailleuses. Adieu à tous ceux que j'ai connus. Conserve cette lettre pour la leur montrer. Courage ! Nous sommes une trentaine qui mourront ensemble. Je ne pourrai pas te dire si ça fait mal de mourir, assassinés comme nous le serons. J'embrasse encore une fois ma chère Lulu et ma petite Dédé. Les « Fritz » nous attendent avec leurs mitrailleuses. ... Avec moi il y a mon vieux copain Tellier qui va mourir avec moi. Ne pleurez pas et faites votre vie comme vous voudrez ou plutôt comme vous pourrez".

Raymond Laforge

"Je meurs sans religion, le cœur calme, mais un peu énervé malgré tout. Adieu à Paul, Georges et Jeanne. Nous, nous faisons nos derniers adieux et écrivons comme nous le pouvons. Les gendarmes qui nous gardent sont encore plus blancs que nous. Ne vous désolerez pas, cela ne servira à rien".

Raymond Tellier

Raymond Laforge naît en 1898. En 1914 il quitte l'école de Malesherbes pour l'École Normale. Puis il assume les fonctions d'instituteur à l'école Pasteur de Montargis. Il se marie et a une fille, Andrée. Il enseigne le cours moyen tandis que son épouse donne des cours également. Il adhère au Parti Communiste mais, pendant l'Occupation, celui-ci est dissout et devient clandestin. Il n'abandonne pas ses idées mais jamais il ne participera à une des réunions clandestines. Sa vie bascule pourtant. Le 9 février 1941, accusé de propagande anti allemande, il est arrêté. Le 12 février, il est incarcéré à la prison de Montargis et gardé à vue rue du Château. L'instruction ne révélera aucune culpabilité mais il est quand même enfermé pendant cinq mois. Le 12 juin 1941, il est envoyé à Châteaubriant.

Raymond Tellier quant à lui est imprimeur 19 rue du Loing à Montargis. Il est également conseiller municipal à Amilly. Le 9 février 1941, il est arrêté pour avoir reproduit et diffusé un appel à la résistance. Après quelques mois en prison, il est envoyé au camp de Châteaubriant en juin 1941. Ayant répondu dans les premiers à l'appel à la résistance, il a, de ce fait, gagné la confiance de la population. Mais il est aussi l'objet de la haine de personnes qui ont rejoint le camp des collaborateurs.

Mourir pour des idées

Le 22 octobre 1941, c'est jour de marché. La foule se presse autour des étals, autant pour se retrouver que pour acheter. Il fait très beau ce matin-là. Mais les militaires allemands prennent position au carrefour de la route de Fercé et de la route de Vitré. Le passage à niveau près du château est bouclé. Trois camions bâchés traversent la ville. Des hommes chantent la Marseillaise avec fierté.

À trois kilomètres de la ville se trouve une carrière de sable. Neuf poteaux de bois y sont dressés. Les fermiers tout proches sont enfermés chez eux. Ils verront les événements par les interstices des fenêtres de leur demeure.

À 13h30, au camp de prisonniers de Choisel, les nazis ont disposé un fusil mitrailleur au centre du camp. Ils vont de baraque en baraque : ici Guy Môquet, là Etienne Lalet, plus loin Maurice Tenine, Maurice Gardette, et aussi Raymond Tellier et Raymond Laforge. Les 27 otages choisis par le gouvernement de Vichy sont enfermés dans la baraque 6. Il est 14 heures. Une feuille de papier, une enveloppe, le temps d'écrire un mot à leur famille. Ces hommes vont mourir parce que les nazis ont donné l'ordre d'exécuter 50 otages en représailles de l'exécution, deux jours auparavant, du lieutenant-colonel Holtz par un jeune résistant, à Nantes.

À 14h50, 9 par camion, les hommes entonnent la Marseillaise, l'Internationale et le Chant du départ. 15h15, les internés du camp chantent une dernière fois avec ceux qui partent à la mort. 15h25, le sinistre convoi traverse Châteaubriant. Un silence lourd plane sur la ville. Des hommes serrent les poings. Des femmes se signent. 15h40 à la Sablière, 90 hommes sont là, en peloton d'exécution. 16h 10, trois salves... et puis plus rien. Les otages sont morts debout criant "Vive la France", "À bas Hitler !"

Au camp, les prisonniers ont entendu les tirs. Une minute de silence est observée par 700 hommes et femmes. 16h30, les camions portant les corps des suppliciés, jetés en vrac, remontent vers le château. 17h, les 27 corps y sont déposés.

Au camp, lors de l'appel du soir, les noms des 27 fusillés n'ont pas été rayés. À la prononciation de leur nom, un ami répond : "Mort pour la France". Vingt-sept fois...

B. Taleb

au Hangar



Tout public

Durée : 1h15

Genre : chanson française

« Da Silva »

Né punk, devenu électro, revenu à la guitare, Da Silva sort un nouvel album à fleur de peau. Les textes sont ciselés et profonds. L'artiste aborde avec recul et réalisme sa vie d'artiste, ses errances, sans oublier la crise, la société et le couple. Mélancolique et poétique, l'album regorge de sonorités enlevées et de ballades poignantes.

Vendredi 5
octobre 20h30



« Le nouveau Da Silva est arrivé et c'est un choc. À la fin de l'album, nous ne sommes plus les mêmes. »
Libération

Tarifs :
plein 8 €
réduit : 4 €

Renseignements :
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr

Site internet :
www.ville-chalette.fr

Billetterie :
Vente et réservation
au Service culturel
et à la Médiathèque.
Sur place, une heure
avant le début
du spectacle.

**Le service culturel
/ Le Hangar**
5, rue de la forêt
45120 Chalette-sur-Loing



Tout public

à partir de 14 ans

Durée : 1h

Vendredi 19
octobre 19h30

« Ouvrières » de Franck Magloire

Ce livre raconte Nicole et une vie passée à l'usine. Une femme qui essaie de garder sa dignité et sa beauté. Elle résiste, quand l'usine lui colle à la peau comme une armure. En dedans les mots ne peuvent plus naître. Sont-ils coincés ? Rien ne sort ! Alors son fils prend la plume et arrache à sa mère le témoignage d'une vie rompue par la mécanique des machines.



Brèves

Activités des comités de quartier :

- **Pontonnerie** : réunion mardi 23 octobre à 18h – Maison des associations
- **Lancy** : loto dimanche 14 octobre à 14h – Restaurant scolaire du Lancy – Inscription au 02.38.98.87.92
- **Kennedy - Château-Blanc** : repas à thème samedi 20 octobre à 19h 30 – Maison de quartier de la Pontonnerie - Inscription au 02 38 98 87 92

Médiathèque :

- Animation petits lecteurs samedi 6 octobre de 10h30 à 11h30
- Animation bébés lecteurs samedi 27 octobre de 10h30 à 11h30

Renseignements : 02 38 07 24 90

Centre communal d'action sociale

Sortie « Femmes » mardi 23 octobre - Journée à Paris – Visite du Musée Fragonard et croisière sur la Seine. Tarif 17 euros. Sortie ouverte à toutes les Chalettoises, sans condition de ressources. Inscription et renseignements : 02.38.89.59.92

CPAM

À compter du 1^{er} octobre, permanences au 11 rue des Écoles les lundis et mercredis de 9h à 16h30

Travaux

Suite aux travaux de restauration du siphon de Bûges, la passerelle en bois franchissant le Solin sur le chemin de halage du canal de Briare (entre la rue du Vieux Rang de Langlée et la passerelle métallique) sera interdite à tout passage, même piétonnier. Les travaux débutent le 17 septembre et devraient durer au maximum deux mois.

Noël de la solidarité

Il se déroulera cette année le 8 décembre à 15h au Hangar. Les familles chalettoises concernées doivent s'inscrire au C.C.A.S. entre le 1^{er} octobre et le 31 octobre, du mardi au vendredi midi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (sauf mercredi matin), le samedi matin de 8h30 à 12h30, avec les justificatifs de leur situation (RSA, ASSEDIC, CAF, ainsi que la carte de CMU ou de Sécurité Sociale). CCAS – Hôtel de Ville – 45120 Chalette-sur-Loing – Tél. : 02 38 89 59 91 ou 92

Resto du cœur

Le Resto du cœur de Chalette-sur-Loing recrute des bénévoles. Toutes compétences acceptées. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous rendre directement au Resto du cœur situé à la Maison des associations, 32 rue Claude-Debussy le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. : 02 38 93 05 71. Ouverture de la campagne 2012/2013 le lundi 26 novembre.

Élections des représentants des parents d'élèves

Elles se dérouleront le vendredi 12 et samedi 13 octobre pour les écoles élémentaires, les collèges et les lycées. Le matériel électoral sera transmis aux parents quelques jours avant la date du scrutin.

Vacances de la Toussaint

Les centres de loisirs accueilleront les enfants durant cette période qui s'étalera du lundi 29 octobre au vendredi 9 novembre – Inscription au Service scolaire tous les après-midi et le samedi matin du 15 au 24 octobre.